



Fondation Neuchâtel Addictions

La Chaux-de-Fonds : CENEA / CPTT

Fleurier : CAPTT

Neuchâtel : CENEA / DROP-IN

A l'attention des utilisateurs de stand débitant des **boissons alcoolisées** dans le cadre du Village Euro 08 ou lors d'autres manifestations liées à l'**Euro 2008**

Neuchâtel, avril 2008

Mesures de prévention contre les abus d'alcool, Euro 2008

Madame, Monsieur,

A l'occasion de l'Euro 2008, La Fondation Neuchâtel Addictions (FNA) vous demande de suivre certaines mesures de prévention afin d'éviter les problèmes liés aux consommations abusives d'alcool. Favoriser une consommation d'alcool modérée durant une manifestation, en particulier auprès des jeunes, participe à la réussite de la fête. Cela contribue grandement à la diminution des problèmes liés à la surconsommation d'alcool comme par exemple la violence, les bagarres, les incivilités, les accidents, les intoxications alcooliques, etc...

La tenue d'un stand débitant des boissons alcoolisées implique des responsabilités et impose **le respect du cadre légal**. Nous nous permettons de vous le rappeler en détails.

- La loi interdit **la vente et le service de boissons alcoolisées aux moins de 18 ans, exception faite des boissons fermentées (vin, bière, cidre) autorisée dès 16 ans.**
- Chaque stand doit placer une affichette stipulant les dispositions de protection de la jeunesse, à un endroit visible. Ce support rappelle les limites d'âge s'appliquant à la vente d'alcool (le matériel peut vous être remis gratuitement notamment par la FNA).
- Obligation de proposer, au moins, **3 boissons sans alcool**, de catégories différentes, à prix inférieur (à quantité égale) à la boisson alcoolique la moins chère. L'offre et la liste de prix seront bien visibles.
- Il est interdit de servir des boissons alcoolisées à des personnes en état d'ébriété.

Quelques astuces pour favoriser un climat qui reste festif dans votre stand ou sur votre terrasse :

- Promouvoir la bière légère (environ 2,5 degrés d'alcool) et la bière sans alcool à la pression.
- De l'eau minérale et/ou de l'eau du robinet pour tous.

Afin de vous soulager dans l'application de ces mesures, nous joignons à cet envoi différents documents (pdf) de l'ISPA (institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies).

Dès maintenant, vous pouvez contacter la FNA qui par l'intermédiaire d'un de ses centres, le CENEA (centre neuchâtelois d'alcoologie), répondra à toutes vos questions et sera en mesure de vous donner les informations nécessaires. Le CENEA est aussi à votre disposition pour informer et sensibiliser le personnel oeuvrant dans votre stand.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration et vous souhaitons de vivre une belle fête dans la convivialité.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Valérie Wenger Pheulpin

coordinatrice de la prévention pour la FNA

cenea CENTRE
NEUCHÂTELOIS
D'ALCOOLOGIE

Neuchâtel : 032 889 62 10

La Chaux-de-Fonds : 032 889 62 11

Matériel et documentation disponible gratuitement auprès du CENEA ou de l'Ispe

- Dépliant pour les organisateurs de manifestations et les points de vente: **«Prévention des problèmes liés à la consommation d'alcool lors de l'EURO 2008»** http://www.sfa-ispa.ch/DocUpload/EURO2008_prevention.pdf
Ce dépliant explique pourquoi il est important de prendre des mesures et quelles sont les conditions particulières qui prévaudront lors du championnat d'Europe de football. Les organisateurs et points de vente sont incités à collaborer avec les organismes de prévention. Ce dépliant peut être **commandé gratuitement** <http://www.sfa-ispa.ch/index.php?IDthemepub=2&IDpubvis=1&langue=F#ancre537> auprès de l'ISPA.
- Dépliant pour le personnel de vente lors de l'EURO 2008 : **«Informations sur la vente et le débit de boissons alcooliques lors de l'EURO 2008»** http://www.sfa-ispa.ch/DocUpload/EURO2008_informations.pdf
Ce dépliant peut être distribué dans le cadre de la formation du personnel de vente. A **commander gratuitement** <http://www.sfa-ispa.ch/index.php?IDthemepub=2&IDpubvis=1&langue=F#ancre536> auprès de l'ISPA.
- Panneau indiquant les **mesures de protection de la jeunesse en quatre langues** http://www.sfa-ispa.ch/DocUpload/Schild_viersprachig.pdf (français, allemand, italien, anglais)
Format A4 rouge-vert <http://www.sfa-ispa.ch/index.php?IDthemepub=2&IDpubvis=1&langue=F#ancre564>
Format A4 jaune <http://www.sfa-ispa.ch/index.php?IDthemepub=2&IDpubvis=1&langue=F#ancre579>
Format A3 jaune <http://www.sfa-ispa.ch/index.php?IDthemepub=2&IDpubvis=1&langue=F#ancre580>

Le panneau jaune (A4 et A3) sera disponible dès le mois d'avril.
- **Aide-mémoire sur l'âge de remise d'alcool** http://www.sfa-ispa.ch/DocUpload/Karte_Altersbestimmung_fr.pdf .
Veuillez noter que cet outil est valable uniquement lors de l'Euro 2008.
A **commander gratuitement** <http://www.sfa-ispa.ch/index.php?IDthemepub=2&IDpubvis=1&langue=F#ancre576> auprès de l'ISPA.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement ou toute remise de matériel

alors...

n'hésitez pas à nous contacter !

Neuchâtel : 032 889 62 10

La Chaux-de-Fonds : 032 889 62 11